

# Fiche Technique:centre de formation sécurité incendie

## Objectifs de la formation

Priorité: conformité réglementaire (ERP, IGH) et sécurisation des personnes et des biens.

- Analyser installations, équipements et procédures pour identifier les risques.
- Renforcer la prévention et la gestion des risques d'incendie.
- Assurer la conformité aux exigences légales et normatives en vigueur.
- Définir des recommandations et un plan d'action priorisé et opérationnel.
- Sensibiliser les équipes à l'urgence et à l'usage des moyens de lutte.

## Population cible

Public professionnel confronté aux exigences sécurité incendie.

- Entreprises tous secteurs et administrations.
- Établissements recevant du public (ERP) et sites industriels.
- Dirigeants, responsables sécurité/QHSE, gestionnaires de site.
- Équipes techniques: maintenance, exploitation, bâtiment, logistique.

## Durée de la formation

Durée variable selon la taille et la complexité du site.

| Format / Étape             | Indication de durée  | Commentaires                                |
|----------------------------|----------------------|---|
| Évaluation complète        | Plusieurs jours      | Collecte de données, analyses, restitution. |
| Présentiel (sur site)      | Selon périmètre      | Visites, vérifications in situ.             |
| À distance                 | Ciblée               | Audit documentaire et conseil.              |
| Ateliers / sensibilisation | Sessions spécifiques | Pour les équipes concernées.                |

## Programme de la formation

### Étape 1 — Diagnostic initial

- Visite des locaux et recensement des vulnérabilités.
- Examen des moyens de prévention et procédures en place.

### Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Vérification permis, certificats, plans d'évacuation, registres.
- Contrôle de conformité aux exigences ERP/IGH et normes applicables.

### **Étape 3 — Recommandations et plan d'action**

- Mesures correctrices hiérarchisées selon urgence et impact.
- Solutions techniques et formation du personnel.

### **Étape 4 — Suivi et accompagnement**

- Reporting, coordination des prestataires, appui aux procédures.
- Audits post-intervention et veille réglementaire.